

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2206)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 279

présenté par

M. Vercamer, Mme Auconie, M. Benoit, M. Bournazel, M. Guy Bricout, M. Christophe,
M. Demilly, Mme Descamps, M. Ledoux, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sanquer et
M. Zumkeller

ARTICLE 1ER A**RAPPORT ANNEXÉ**

Au début de l'alinéa 65, substituer au montant :

« 350 M€ »

le montant :

« 500 M€ ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'augmenter le montant des appels à projets visant à soutenir les modes actifs, notamment le vélo et la marche à pied. En ces temps de réchauffement climatique, il donne une impulsion supplémentaire significative pour soutenir le développement du secteur économique liée à la pratique du vélo.